

Définition

Quelle est la différence entre un pronom possessif et un adjectif possessif?

adjectif possessif (masculin singulier): mon, ton, son, notre, votre, leur, etc.

pronom possessif (masculin singulier): le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur, etc.

L'adjectif qualifie toujours un nom: mon_(adj) professeur_(nom), ton_(adj)ordinateur_(nom), etc.

Le pronom remplace un nom => il s'utilise tout seul: Tes problèmes sont plus importants que **les miens**. ("les miens" pronom possessif remplace "mes problèmes").

Référence ID de l'article : #1027

Auteur : Kanstantsin

Dernière mise à jour : 2013-11-19 16:41